

**Procès verbal
de l'Assemblée générale
du CDT de la Haute-Vienne
du mercredi 8 juillet 2009 à 14h30
Salle des Fêtes de Magnac-Bourg**

Etaient présents

Mlle.	Mélanie	ASTIE	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
Mme.		BALARD	Présidente de l'OT de Briance Roselle	Collège 6
Mme.		BESSE	Cté départemental de cyclotourisme de la Haute-Vienne	Collège 2
Mme.	Delphine	BEX	KPMG Limousin - Commissariat aux comptes	Hors collèges
M.	Charles	BEZOT	Maire de Magnac-Bourg	Hors collèges
M.	Cyril	BOISSIER	Président de l'UMIH de la Haute-Vienne	Collège 2
M.	Cyril	BOISSIER	Président de Welcome en Limousin	Collège 2
M.	Patrice	CHÂTEAU	Directeur du PNR Périgord Limousin	Hors collèges
Mlle.	Béatrice	COIFFARD	FN des Villages Etapes	Hors collèges
Mme.		COUTURIER	Présidente de l'OT de Bessines sur Gartempe	Collège 6
Mme.		de NEUVILLE	Maire de Vicq-sur-Breuil	Hors collèges
M.		DESCHARLES	Pays des Monts et Barrages	Collège 3
M.	Pierre	DUCHE	Président de Clévacances de la Haute-Vienne	Collège 2
Mlle.	Lise	DUDOGNON	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
M.		DUPERRIER	Cté départemental de la Voile de la Haute-Vienne	Collège 2
M;	Daniel	FAUCHER	Conseiller général - Président du CDT de la Haute-Vienne	Collège 1
M.		FAURY	Pays du Haut Limousin	Collège 3
M.		FONS	Maire-Adjoint de Magnac-Bourg	Hors collèges
Mme.	Adeline	FUMET	Présidente de l'OT de L'Issaure Magnac-Bourg	Collège 6
Mme.	Adeline	FUMET	Présidente de l'UDOTSI de la Haute-Vienne	Collège 2
Mme.	Marie	GUERAUD	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
M.		JARRY	Direction des services fiscaux de la Haute-Vienne	Hors collèges
Mme.		LACORRE	Clévacances de la Haute-Vienne	Hors collèges
M.	Serge	LACROIX	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
Mme.	Marie-Line	LARCHER	OT de Limoges Métropole	Hors collèges
M.		LARTIGAUT	Aéroport de Limoges Bellegarde	Hors collèges
M.	Jean-Claude	LEBLOIS	Conseiller général	Collège 1
M.	Jean-Claude	LEBLOIS	Président de l'OT de la CC de Noblat	Collège 6
M.	Rodolphe	LIGONNIERE	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
Mme.		LULEK	Chambre d'agriculture de Haute-Vienne	Collège 4
Mlle.	Marion	MANGIN	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
M.		MAZURIER	FFRP de la Haute-Vienne	Collège 2
Mme.	Muriel	MEUNIER	ALT Maison et Lac de Vassivière	Hors collèges
Mme.		MEYNARD	Clévacances de la Haute-Vienne	Hors collèges
Mme.		NAULEAU	Présidente de l'OT d'Aixe-sur-Vienne	Collège 6
M.	Murray	NELSON	Directeur du Symiva Vassivière	Hors collèges
M.		OROYARSABAL	Président de l'OT de Solignac	Collège 6
Mme.	Marie-Françoise	PEROL-DUMONT	Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne - Députée	Collège 1
M.		PLUSS	Pays de Saint Yrieix-la-Perche - Sud Haute-Vienne	Collège 3
M.		ROBERT	Sté Ethnographique de la Haute-Vienne	Collège 4
M.	François	ROULIERE	CCI de la Haute-Vienne	Collège 4
M.	Jacques	ROUSSEAU	Conseiller général	Collège 1
M.	Stéphane	ROUX	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
M.		RULLAUD	OT du Martoulet	Collège 6
M.		TERRY	Capitaine Gendarmerie nationale - Compagnie de Limoges	Hors collèges
Mme.		THEILLAUMAS	FDAAPPAMA de la Haute-Vienne	Collège 2
M.		THUILLAT	OT de Saint Yrieix la Perche	Collège 6
M.	Bernard	VAREILLE	Président de l'OT de Limoges Métropole	Collège 5

Etaient également présents :

- Mme Charlotte BIENVENU (L'Echo),
- Mme Julie SICOT (Le Populaire du Centre).

Etaient excusés

M.	Pierre	ALLARD	Conseiller général	Collège 1
M.		ARRANTZ	DDJS de la Haute-Vienne	Hors collèges
Mme.		AUBISSE	Agglomération de Limoges Métropole	Collège 3
Mme.	Edith	BARREAU	ATTC	Hors collèges
M.		BLONDET	Président du SI de Magnac Laval	Collège 6
M.		BOISROBERT	SDAP de la Haute-Vienne	Hors collèges
M.		BOISSERIE	Député de la Haute-Vienne	Hors collèges
Mme.	Emmanuelle	BONNET	ATTC	Hors collèges
M.		BRANDY	Président de l'OT de Saint Junien	Collège 6
M.	Bernard	BROUILLE	Conseiller général	Collège 1
Mme.		CHABASSE	Présidente de l'OT de Cussac	Collège 6
M.		CHAMBRAUD	Président des Logis de France de la Haute-Vienne	Collège 2
M.		CHAMOULEAU	Président de l'OT du Martoulet	Collège 6
M.		CHEVALIER	Président de l'OT du Haut Limousin	Collège 6
Mme.	Corine	CHOCAT	Présidente du CRT Limousin	Collège 5
M.		COMMERGNAT	Président du CDT de la Creuse	Hors collèges
M.	Patrick	DANTZER	Président de la FD-FNHPA de la Haute-Vienne	Collège 2
M.		DARFEUILLES	Président de l'OT d'Oradour sur Vayres	Collège 6
Mme.		DAVID	Maison du Limousin à Paris	Hors collèges
M.		de BONNEVAL	Président de l'OT de Coussac Bonneval	Collège 6
M.	Bernard	DELAGE	Conseiller général	Collège 1
M.		DELAGE	Chambre d'agriculture de Haute-Vienne	Collège 4
M.	Stéphane	DELAUTRETTE	Président de l'OT des Monts de Châlus	Collège 6
M.	Stéphane	DELAUTRETTE	Président du Pays Ouest-Limousin	Collège 3
Mme.	Monique	DELPI	Pays de l'Occitane et Monts d'Ambazac	Hors collèges
M.	Gilles	DENISOT	Président de la FD Gîtes de France de la Haute-Vienne	Collège 2
M.		DESCARGUES	Président du CDT de la Corrèze	Hors collèges
M.	Emmanuel	DEXET	Pays de Saint-Yrieix - Sud Haute-Vienne	Hors collèges
M.		DUCHEZ	Président de la FDAAPPMA de la Haute-Vienne	Collège 2
M.		DUFOURD	Président de l'OT de la Benaise	Collège 6
M.		DUPONT	Colonel Légion Gendarmerie Nationale de la Haute-Vienne	Hors collèges
Mme.		ERHART	Présidente de l'OT des Briançonnais	Collège 6
M.	Jean-Claude	FAUVET	Conseiller général	Collège 1
Mme.	Jeanine	GALLET	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
M.		GORSE	Président de la FN des Villages Etapes	Hors collèges
Mme.		GOUDIER	Présidente de l'OT du Pays de Nexon	Collège 6
Mme.		GRENNERAT	SDAP de la Haute-Vienne	Hors collèges
M.	Jean-Pierre	HAMON	Sous-Préfet de Rochechouart	Hors collèges
Mme.		HERBERT	Présidente de l'OT de Peyrat le Château	Collège 6
Mme.		JALLET	Présidente de l'OT du Dorat	Collège 6
Mme.	Anne-Marie	JANDAUD	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
M.		LACOTTE	Président du Syndicat FNAIM de la Haute-Vienne	Collège 2
M.	Gérard	LAMARDELLE	Conseiller général	Collège 1
M.	Jean-Pierre	LIMOUSIN	CCI de la Haute-Vienne	Collège 4
M.	Henry	LIMOUZINEAU	KPMG Limousin - Commissariat aux comptes	Hors collèges
M.		LUCHON	Président de l'OT de la Vallée de la Gorre	Collège 6
Mme.	Valérie	MALABOU	CCI de Limoges Haute-Vienne	Hors collèges
M.	Pascal	NOURRY	Conseil général de la Haute-Vienne	Hors collèges
M.		NOUSSAT	Pays de l'Occitane et Monts d'Ambazac	Collège 3
M.		NOUSSAT	Président de l'OT des Monts d'Ambazac	Collège 6
M.	Bertrand	PARIS	ATTC	Hors collèges
M.	Jean-Claude	PEYRONNET	Sénateur de la Haute-Vienne - Conseiller général	Hors collèges

M.	Bruno	PICAT	Conseil général de la Haute-Vienne	Hors collèges
Mme.	Monique	PLAZZI	Conseiller général	Collège 1
M.		RECOR	Direction des services fiscaux de la Haute-Vienne	Hors collèges
M.	Jean-Claude	RIVAL	Centrale de réservation "Tourisme vert Haute-Vienne"	Hors collèges
Mme.		ROBERT	Présidente de l'OT de Saint Yrieix-la-Perche	Collège 6
Mme.	Isabelle	ROBIN	CDT Haute-Vienne	Personnel CDT
M.		ROUGIER	Président du PNR Périgord Limousin	Hors collèges
M.		SABAREN	Président du CDFFRP de la Haute-Vienne	Collège 2
M.	Jean-Pierre	SERRA	Président de RN2D - FNCDD - FNLSA	Hors collèges
Mme.	Myriam	VANDENBOSCHE	Directrice du CRT Limousin	Hors collèges
M.		VEYSSEIX	Président de Visitez Malin en Limousin	Hors collèges
M.		VILLESSOT	Président de Syndicat des transporteurs routiers	Collège 2
M.		VOUZELLAUD	Président de l'OT du Pays de la Météorite	Collège 6

.....

Le quorum étant atteint notamment en raison des pouvoirs attribués, l'Assemblée générale peut avoir lieu.

Collège I – Conseillers Généraux (9/11) dont 5 pouvoirs

Pouvoirs de Mrs ALLARD, BROUILLE, DELAGE, FAUVET et de Mme PLAZZI

Collège II – Organisme de Tourisme Départemental (8/18) dont 1 pouvoir

Pouvoir de M. LACOTTE – FNAIM

Collège III – Pays (2/6)

Collège IV – Chambres consulaires (2/3)

Collège V – CRT et OT Limoges (1/2)

Collège VI – Office de Tourisme (17/27) dont 8 pouvoirs

Pouvoirs de :

M. BRANDY – St-Junien – pouvoir à Mme FUMET

M. CHEVALIER – Bellac

M. DARFEUILLES – Oradour-sur-Vayres

M. DUFOURD – St Sulpice les Feuilles – pouvoir à Mme FUMET

Mme ERHART – Briance-Combade

Mme JALLET – Le Dorat

M. NOUSSAT - Ambazac

M. VOUZELLAUD - Rochechouart

Le Président du CDT remercie les membres de l'Assemblée générale, Monsieur le Maire de Magnac-Bourg, et Madame la Présidente du Conseil général de la Haute-Vienne de leur présence et rappelle l'ordre du jour.

1. Rappel de l'ordre du jour

- rapport moral du Président,
- rapport de l'activité 2008 par le personnel du CDT,
- rapport comptable par la Trésorière, et le rapport du Commissaire aux comptes,
- affectation du résultat de l'exercice 2008,
- information sur le projet de dénomination de tous les CDT de France,
- présentation pour information, des outils TIC du CDT de la Haute-Vienne,
- questions diverses.

2. Point N°1 – Rapport moral du Président et intervention des personnalités

Monsieur Daniel FAUCHER, Président du CDT de la Haute-Vienne présente son rapport moral (voir le document joint en annexe).

Puis Monsieur FAUCHER donne la parole à Madame Marie-Françoise PEROL-DUMONT, Présidente du Conseil général.

Madame Marie-Françoise PEROL-DUMONT, remercie le Président FAUCHER et Monsieur BEZOT, Marie de Magnac-Bourg, pour avoir accueilli le Comité départemental du tourisme de la Haute-Vienne (CDT) à l'occasion de son Assemblée générale (AG). Madame PEROL-DUMONT a observé que Magnac-Bourg est une cité bien fleurie est que son accès par l'A20 sont des atouts pour y développer une activité touristique en tant que « Village-étape ».

Bien qu'il ait été souhaité par le Département que le collège des Conseillers généraux ne soit pas majoritaire au sein de l'Association CDT, Madame la Présidente a voulu être présente à cette AG afin de manifester son attachement au développement touristique du département, et au CDT qui est l'outil de sa politique en la matière. Madame PEROL-DUMONT rappelle que le CDT a connu des turbulences mais qu'il s'agit du passé et qu'il convient de regarder devant soi désormais. Elle attend du Président, du Directeur et de son équipe, un travail de qualité dans un contexte rendu difficile pour les collectivités locales dont les capacités financières sont mises à mal en raison de la crise économique actuelle. Madame la Présidente explique à l'assemblée que le CDT est un outil au service de tous les acteurs du tourisme de la Haute-Vienne, et en particulier pour les Offices de tourisme. Par ailleurs elle se félicite du travail accompli dans le cadre de l'Agenda 21 du Département, lequel se traduit dans les faits par le développement d'une offre adaptée aux personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un handicap. Elle souligne l'importance de poursuivre la réflexion à propos du projet de « Route de la porcelaine ». Pour conclure, Madame PEROL-DUMONT rappelle que le contexte actuel de crise va modifier la nature de la fréquentation touristique, que cela va engendrer de nouvelles formes de tourisme ; et enfin elle remercie le Président, et son équipe, pour le travail effectué en 2008.

Monsieur FAUCHER remercie Madame la Présidente du Conseil général de ses propos et donne la parole à Monsieur Charles BEZOT, Maire de la Commune de Magnac-Bourg.

Monsieur le Maire remercie le CDT d'avoir choisi sa commune pour établir son assemblée générale au titre de l'exercice 2008. Il rappelle que Magnac-Bourg est un village de 900 habitants environ faisant partie de la Communauté de Communes de l'Issaure et que cette dernière devient de plus en plus l'interlocuteur en matière de développement touristique et pour organiser l'accueil touristique (l'Office de tourisme de Magnac-Bourg étant un service intercommunal). Monsieur BEZOT explique que sa cité est surtout un lieu de transition entre le Nord et le Sud ce qui a motivé son appartenance au réseau national des « Villages étape » afin de valoriser ses services dont les hébergements touristiques. Enfin Monsieur le Maire souhaite aux membres de cette assemblée de bons travaux au cours de l'après-midi.

Le rapport moral du Président est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

3. Point N°2 - Le rapport d'activités de l'année 2008

Le rapport d'activités, au titre de l'année 2008, a été rédigé grâce au concours de toute l'équipe. Ce document est organisé en quatre chapitres dont seuls les trois premiers font l'objet d'une présentation en assemblée (voir le document remis en séance) :

- Chapitre 1. La promotion et la communication en faveur de la destination touristique « Haute-Vienne » par le CDT,
- Chapitre 2. La commercialisation de produits touristiques par le CDT,
- Chapitre 3. Le développement de la destination touristique « Haute-Vienne » par le CDT,
- Chapitre 4. La vie du CDT.

M. FAUCHER précise qu'en fin d'année 2007 il avait été décidé de maintenir une activité commerciale, au sein du CDT, de manière à valoriser l'offre touristique laquelle ne peut se réduire à des locations d'hébergements de type locatif.

Le rapport d'activité de l'association CDT de la Haute-Vienne est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

4. Point N°3. Les comptes financiers de l'année 2008

Mme Adeline FUMET, Trésorière du CDT de la Haute-Vienne, présente le rapport comptable de l'association (voir le texte en pièce jointe et les pièces situées en fin du document remis en séance).

Le Président revient sur l'excédent de l'exercice 2008. Ce dernier va permettre de reconstituer les réserves et de provisionner une somme dans le cadre du contentieux judiciaire en cours avec Madame BARRERE.

Mme Delphine BEX, représentante de la Société KPMG au titre de Commissaire aux comptes, présente son rapport général et son annexe, ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées (voir les pièces situées en fin du document remis en séance).

Le rapport comptable de l'association CDT de la Haute-Vienne est soumis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

Les rapports du Commissaire aux comptes de l'association CDT de la Haute-Vienne sont soumis au vote. Ils sont adoptés à l'unanimité.

5. Point N°4. L'affectation du résultat de l'année 2008

Le résultat de l'exercice 2008 est de 39508 €. Il est proposé aux membres de l'Assemblée générale d'affecter ce résultat dans la ligne « report à nouveau » au passif du bilan.

Cette disposition est soumise au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

6. Point N°5 – Information sur le projet de dénomination de tous les Comités départementaux de France

Monsieur Serge LACROIX présente ce qui a été dévoilé et soumis à l'Assemblée générale de la Fédération nationale des CDT de France en mai dernier dans les Côtes d'Armor :

- un nouveau nom pour la Fédération nationale des CDT et des Services Loisirs Accueil (SLA),
- un projet de nouvelle appellation pour tous les CDT et SLA de France.

6.1. Le nouveau nom de la fédération nationale

Avec le logo suivant, la Fédération nationale des CDT et des SLA s'appellera désormais :

Réseau National des Destinations Départementales (RN2D)



6.2. Les nouveaux noms pour les CDT et les SLA

S'adressant tant aux professionnels qu'au grand public, il est souhaité que les départements puissent également posséder une enseigne générique facilement reconnaissable.

L'enseigne préconisée par la Fédération (RN2D) est le **nom du département** suivi du mot "**Tourisme**" (ex : Finistère Tourisme, Dordogne Tourisme, Bouches du Rhône Tourisme, ...).

Ce nom, dont l'objectif est d'être lisible et reconnu, se retrouve également dans les déclinaisons proposées en fonction des particularités structurelles présentes dans les différents départements. Il est proposé :

- la dénomination des CDT sans service commercial intégré : (nom du département) Tourisme, Agence de Développement Touristique
- les CDT possédant un service commercial intégré : (nom du département) Tourisme, Agence de Développement & Réservation Touristiques
- les Services Loisirs Accueil (SLA) : (nom du département) Réservation, Agence de Réservation Touristique

De ce fait, le nom du CDT de la Haute-Vienne pourrait être le suivant à compter du 1^{er} janvier 2010 :

Haute-Vienne Tourisme
Agence de développement et de réservation touristiques

Cette disposition a fait l'objet d'une communication adressée à Madame le Présidente du Conseil général de manière à ce que nous puissions prendre prochainement une décision sur cette question.

7. La présentation, pour information, de l'outil Internet du CDT de la Haute-Vienne

Pour information des membres de l'AG du CDT de la Haute-Vienne, Monsieur Stéphane ROUX fait une présentation des outils Internet mis en œuvre par le CDT visant à promouvoir et à rendre lisible le tourisme de la Haute-Vienne (voir le document joint).

8. Les questions diverses

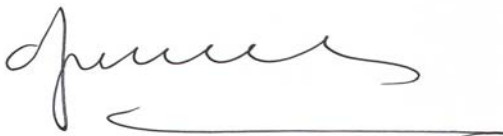

Les membres présents à l'Assemblée générale n'ont pas de questions diverses à poser.

L'ordre du jour étant épuisé le Président Daniel FAUCHER clôt l'Assemblée générale vers 18h00 et invite les membres présents à boire le verre de l'amitié.

Fait à Limoges, le 6 août 2009

Le Président

Le Secrétaire

	
---	---

Monsieur Daniel FAUCHER

Monsieur Patrick DANTZER